



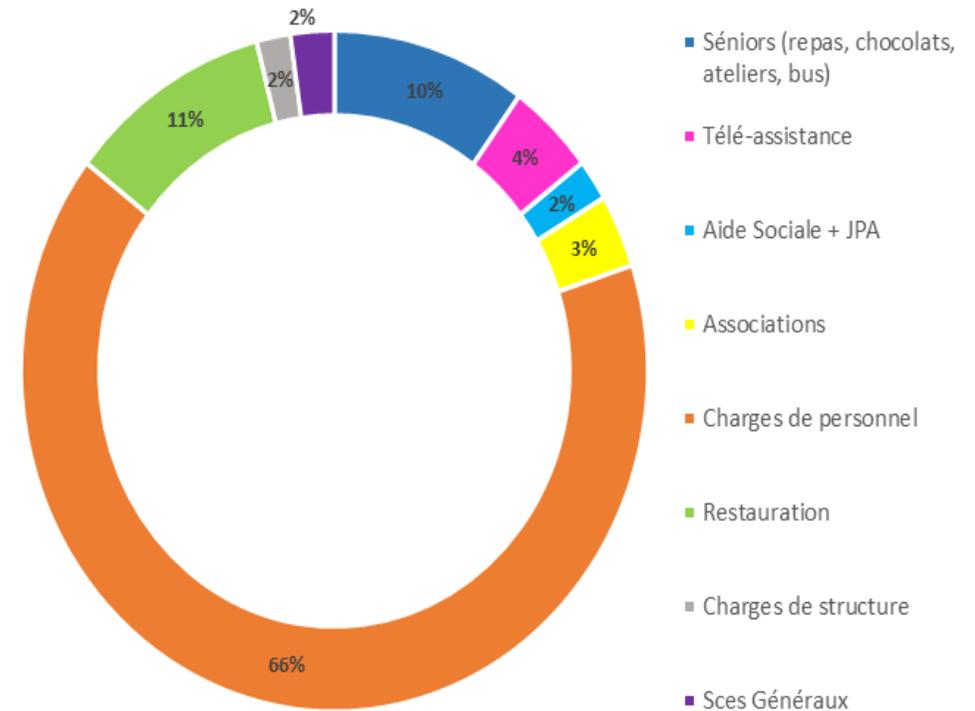
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CA 2023 - CCAS DE SEICHAMPS

Les dépenses de fonctionnement

	Budget	Réalisé	Taux de réalisation
Pass Bus	1 300 €	900 €	69%
Actions séniors (ateliers, golf)	1 200 €	1 210 €	101%
Repas des anciens	12 700 €	12 745 €	100%
Chocolats des Anciens	4 200 €	4 138 €	99%
Télé-assistance	9 100 €	8 492 €	93%
Aide Sociale et CTASF	10 000 €	3 033 €	30%
Maintien à domicile	1 000 €	- €	0%
Subventions Assoc	6 580 €	6 580 €	100%
Charges de personnel	128 000 €	123 906 €	97%
Achat restauration	18 000 €	18 812 €	105%
Charges de structure	3 050 €	3 307 €	108%
Matériels et fournitures	1 600 €	1 114 €	70%
Services Généraux	4 660 €	4 262 €	91%
Jeunesse au Plein Air (JPA)	1 000 €	700 €	70%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	202 390 €	189 198 €	93%



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 189 198 € et sont réalisées à hauteur de 93 %. Elles ont progressé de 30 % entre 2022 et 2023.

Cette augmentation s'explique par la reprise du service de restauration et plus spécifiquement des repas à thèmes sur toute l'année et par la hausse de la masse salariale.

Les crédits consacrés à la **restauration** ont été multipliés par 2,5 entre 2022 et 2023 en raison d'une importante fréquentation (repas à thèmes, ordinaires et désormais depuis janvier 2023 au personnel municipal). Au total ce sont 1 907 repas qui ont été servis sur l'année. A noter également que le prix des denrées alimentaires a subi une forte hausse : + 10 % pour le marché de fournitures de repas.

La **masse salariale** a connu également une augmentation conséquente en raison du retour d'un agent à temps partiel thérapeutique sur un poste aménagé. La bonne fréquentation du service de restauration nécessite aussi du personnel supplémentaire. Après plusieurs mois en contrat pour surcroît d'activités, un agent a été recruté sur un besoin permanent avec intégration au 1^{er} janvier 2024. Par ailleurs, le SMIC a progressé de 3,3 % sur 1 an et l'indice de la fonction publique a été relevé de 1,5% au 1^{er} juillet.

Les dépenses consacrées aux actions menées en faveur des « **Seniors** » s'établissent comme suit :

- Le repas de l'amitié, véritable succès, a réuni 300 personnes le dimanche 26 novembre (en augmentation par rapport à N-1)
- 410 boîtes de chocolat ont été distribuées aux personnes de plus de 80 ans par les élus et membres du CCAS
- Plusieurs ateliers / activités ont eu lieu au cours de l'année :
 - Heure du Tee
A l'automne, 8 personnes ont participé à une session de 10 séances d'activités douces comprenant : de l'initiation au golf, des exercices de motricité, d'équilibre et de mémoire avec un professeur de golf.
 - Ateliers UFC Que Choisir
3 ateliers gratuits et ouverts à tous ont été organisés en 2023. Le premier intitulé « Protection des données personnelles » a eu lieu le 27 Mars, le second « Cuisiner équilibré » le 26 Septembre et le dernier « Démarchage à domicile et sollicitations commerciales » a eu lieu le 17 Octobre en partenariat avec la Police Municipale qui est venue en appui afin de présenter les différents dispositifs mis en place sur la commune.
 - Ateliers aidants-aidés
En lien avec la plateforme de répit de l'OHS, 10 ateliers de sophrologie à destination du public aidants-aidés ont été mis en place dans le cadre de la lutte contre la perte d'autonomie.
 - « Le bonheur d'être grands-parents ? » avec l'association Brain Up
Le mardi 3 Octobre après midi, un petit groupe de personnes a participé à la conférence afin d'être conseillé sur la manière de communiquer entre générations et de partager leurs propres expériences.
 - Plan canicule
Un registre a été créé avec l'inscription de 137 personnes qui souhaitent être contactées en cas de déclenchement de plan.

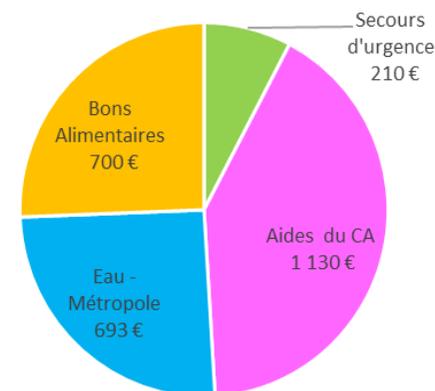
Le nombre de bénéficiaires du service de téléassistance se maintient avec 55 bénéficiaires : 10 inscriptions contre 20 résiliations sur l'année.

La dotation « Jeunesse au Plein Air » a permis à 7 enfants de partir en vacances pour un budget de 700 € (action gérée par le service jeunesse de la Ville).

L'aide sociale est composée :

- des bons alimentaires
- des secours d'urgence < 150 €
- des aides accordées en Conseil d'Administration > 150 €
- de la CTASF
- du « tarif social de l'eau »
- du maintien à domicile

Aide sociale versée en 2023



Au total, les aides versées entre 2022 et 2023 ont diminué de 22% et s'élèvent à 2 733 €, auxquelles il convient d'ajouter la contribution à la CTASF à hauteur de 300 €.

Le dispositif du « tarif social de l'eau » est entièrement compensé en recettes par un crédit délégué par la SAPL Grand Nancy Habitat.

Globalement le nombre de personnes ayant recours au service social (aide sociale et emploi) est stable : 131 familles ont été reçues en 2023 contre 127 en 2022.

Sur l'exercice 2023, 13 personnes ont bénéficié d'un soutien financier ponctuellement (contre 24 en 2022).

Le nombre de familles rencontrées reste constant avec toujours une recherche de différentes sources de financements (FSL, Caisses de retraite complémentaires, mutuelles, Associations caritatives, ...) pour répondre au mieux à leurs besoins.

Les **subventions versées aux associations** s'établissent comme suit :

- Tournesol : 5 400 €
- Banque alimentaire : 1 100 €
- Les Restos du Cœur : 80 €

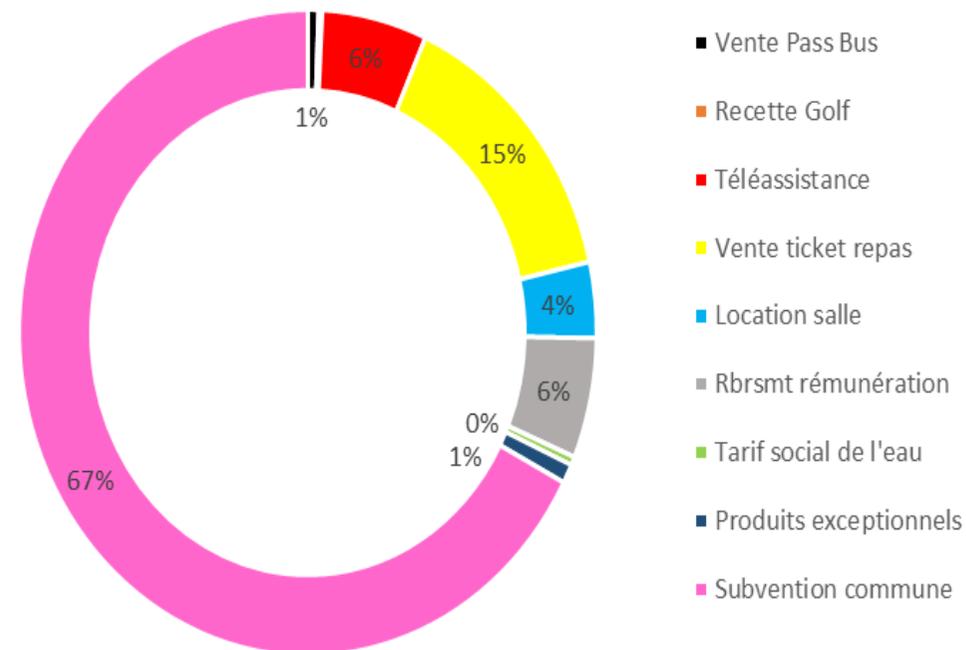
Les **charges de structure** enregistrent les charges d'eau et de réparations des équipements.

Les achats de fournitures concernent les dépenses de consommables et vaisselles pour le service de restauration.

Les dépenses des **services généraux** comprennent les charges d'assurance statutaires, les vêtements de travail, les documents imprimés administratifs et autres écritures de régularisations comptables.

Les recettes de fonctionnement

	Budget	Réalisé	Taux de réalisation
Vente Pass Bus	970 €	969 €	100%
Recette – stage golf	210 €	333 €	158%
Téléassistance	10 000 €	9 600 €	96%
Vente ticket repas / boissons	24 400 €	24 186 €	99%
Location salle	6 676 €	6 218 €	93%
Remboursement rémunération personnel	9 700 €	9 838 €	101%
Tarif social de l'eau	1 900 €	693 €	36%
Produits exceptionnels	1 560 €	1 565 €	100%
Dotation - subvention commune	110 000 €	110 000 €	100%
RECETTES FONCTIONNEMENT	165 416 €	163 401 €	99%



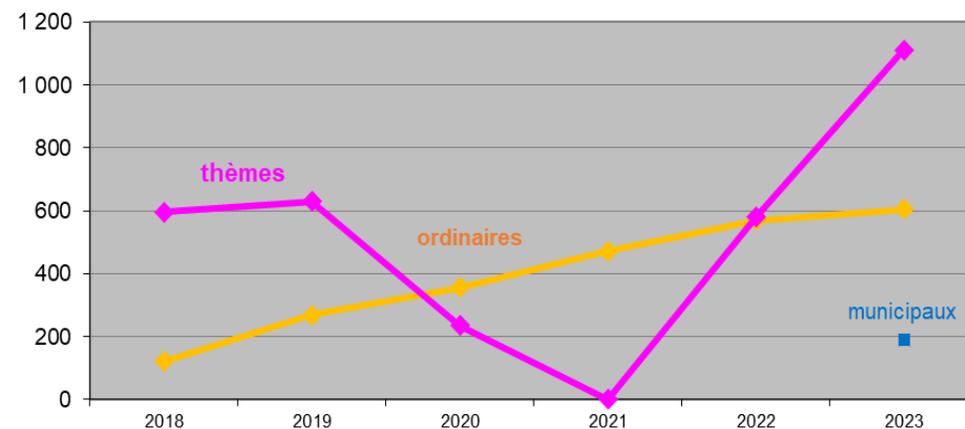
Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 10 k€ par rapport à 2022 et sont réalisées à 99 %.

Le **service de restauration** a repris pleinement depuis mai 2022. Le service a, de plus, élargi son ouverture au personnel municipal en janvier 2023. Ce sont 1 907 repas (contre 1 151 repas en 2022) qui ont été servis aux personnes qui fréquentent la structure pour une recette de 24 186 €, en hausse de 11 k€. Les tarifs des repas ont été ajustés du montant de l'inflation (moindre que l'augmentation due au marché de restauration).

Les repas à thèmes attirent environ 100 personnes chaque mois. Véritable succès de fréquentation, ils n'ont jamais été aussi prisés.

Ce sont 1 112 repas à thèmes, 606 repas ordinaires, et 189 repas municipaux qui ont été servis en 2023.

A noter que la structure accueille également la restauration des maternelles, des mercredis et des vacances (organisées par l'AFRS).



Les produits issus des **locations** se maintiennent par rapport à N-1.

Les recettes liées à la **téléassistance** évoluent en fonction du nombre de bénéficiaires et de leur niveau de tarification. Elles sont équivalentes à l'année précédente.

Les **remboursements liés à la rémunération du personnel** représentent les indemnités versées par les assurances en cas d'absence du personnel, elles sont liées au placement en Longue Maladie d'un agent, puis de sa réintégration à temps partiel thérapeutique.

L'enveloppe mise à disposition par la SAPL Grand Nancy Habitat pour le dispositif du « **tarif social de l'eau** » s'élève à 1 900 € et compense intégralement les aides accordées.

La participation des séniors à « **l'heure du tee** » est de 333 € (1 stage).

Les **produits exceptionnels** enregistrent le versement du Fonds National de Compensation du Supplément Familial en remboursement de charges trop prélevées sur l'exercice n-2) à hauteur de 1 565 €.

La **subvention d'équilibre de la commune** a été maintenue à 110 k€ comme les 2 précédentes années.

Les investissements

	Budget	Réalisé
Prêts octroyés	4 000 €	
Matériels	8 825 €	417 €
DEPENSES	12 825 €	417 €
Prêts remboursés	0 €	0 €
FCTVA	350 €	354 €
RECETTES	350 €	354 €

Ce budget comporte peu d'opérations en section d'investissement.

Cette section retrace l'évolution des prêts d'honneur qui ont été octroyés et remboursés (aucun sur cet exercice).

Elle enregistre les achats d'équipements et mobiliers (1 siège de bureau cette année).

En recettes, seul le FCTVA est à enregistrer. La section est équilibrée par les écritures d'amortissement et les excédents antérieurs.

Le résultat

L'exécution du budget 2023 prévoit un résultat disponible de 11 177 € qui a été repris au budget 2024 en recettes de fonctionnement.